


## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>VERT SOLIDE (Poudre)</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>1277</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<p><b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p><b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p><b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020</p>
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126
<b>UTILISATIONS</b>	Agent colorant.

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Toxicité Aiguë - Voie Orale (Catégorie 5); Mutagénicité sur les cellules germinales (Catégorie 2)		
<b>PICTOGRAMME</b>			
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Attention		
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Peut être nocif si ingéré. Peut induire des anomalies génétiques.		
<b>DANGER(S) - AUSTRALIE SEULEMENT</b>	L'exposition répétée peut causer un dessèchement ou des gerçures de la peau.		
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.	
	<b>Intervention</b>	En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.	
	<b>Entreposage</b>	Garder sous clé.	
	<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient selon les exigences locales.	
<b>CLASSEMENT HMIS</b>	<b>Danger(s) pour la santé</b>	1	<b>Inflammabilité</b> 0
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b> D

## SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<b>NOM CHIMIQUE</b>	Benzenemethanaminium, N-éthyl-N- (4 - (4-hydroxy-2-sulfophényl) méthylène) ((4- (éthyl ((3-sulfophényl) méthyl) amino) phényl) -2,5-cyclohexadién-1-ylidène ) -3-sulf- o-, hydroxyde, sel interne, sel disodique
---------------------	--

NOM BOTANIQUE	Ne s'applique pas						
SYNONYME	FD & C VERT NO.3 (Fast Green FCF) ; C.I 42053 ; C.I Food Green 3						
FORMULE CHIMIQUE	$C_{37}H_{34}N_2 Na_2O_{10}S_3$						
NUMÉRO DE CAS	2353-45-9						
NUMERO DE CAS ALTERNATIF	Ne s'applique pas						
POIDS MOLÉCULAIRE	808.84						
COMPOSITION	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM CHIMIQUE</th> <th>NUMÉRO DE CAS</th> <th>% PAR POIDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>VERT SOLIDE (Poudre)</td> <td>2353-45-9</td> <td>100 %</td> </tr> </tbody> </table>	NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS	VERT SOLIDE (Poudre)	2353-45-9	100 %
NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	% PAR POIDS					
VERT SOLIDE (Poudre)	2353-45-9	100 %					

D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
SI INGÉRÉ	Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.
SI INHALÉ	Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE	Ne s'applique pas
PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES	Peut être combustible à des températures élevées.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites
AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	<b>Petit feu:</b> produit chimique sèche, CO <sub>2</sub> ou eau pulvérisée. <b>Grand feu:</b> produit chimique sèche, CO <sub>2</sub> , mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS	Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Éviter de respirer la poussière.
MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR L'ISOLATION DU PRODUIT	Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

**PROCÉDURES DE NETTOYAGE**

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

## SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURES DE MANUTENTION**

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter les expositions prolongées ou répétées. Laver à fond après toute manutention.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original, dans un contenant bien fermé, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Stocker selon les règlements locaux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matériaux oxydants. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Ne pas ranger dans des contenants non étiquetés. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement. Conserver dans des contenants bien fermés.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique: VERT SOLIDE (Poudre) Numéro de CAS: 2353-45-9

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

**DIRECTIVES D'EXPOSITION**

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Respirable particules non réglementées ailleurs TWA Fraction: 5 mg / m<sup>3</sup>

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Yeux:** Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE**

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**ÉTAT PHYSIQUE**

Solide

**DESCRIPTION**

Poudre vert foncé.

<b>SOLUBILITÉ</b>	Soluble dans l'eau; peu soluble dans l'alcool.				
<b>ODEUR</b>	Inodore				
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	Peut être combustible à des températures élevées				
<b>SEUIL D'ODEUR</b>	Pas disponible	<b>pH</b>	Pas disponible	<b>POINT DE FUSION</b>	290 °C, 554 °F
<b>POINT D'ÉBULLITION</b>	Pas disponible	<b>POINT DE CONGÉLATION</b>	Pas disponible	<b>POINT D'IGNITION</b>	Pas disponible
<b>GRAVITÉ SPÉCIFIQUE</b>	Pas disponible	<b>TAUX D'ÉVAPORATION</b>	Pas disponible	<b>LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible
<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE</b>	Pas disponible	<b>TENSION DE VAPEUR</b>	Pas disponible
<b>DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)</b>	Pas disponible	<b>DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)</b>	Pas disponible	<b>log P (OCTANOL-EAU)</b>	- 5.420
<b>TEMPÉRATURE D' AUTO-IGNITION</b>	Pas disponible	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION</b>	Pas disponible	<b>VISCOSITÉ</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>RÉACTIVITÉ</b>	Non établie
<b>STABILITÉ</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Couleur reste stable à pH: 2-11.
<b>MATÉRIAUX À ÉVITER</b>	Oxydants forts et agents réducteurs peuvent détruire la couleur.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	Ne se produira pas
<b>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES</b>	Non établie
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AIGUË</b>	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): > 2000 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: DL50: (mg/L): N'est pas disponible
<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE</b>	Pas disponible
<b>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE</b>	Pas disponible
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE</b>	Pas disponible
<b>EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES</b>	L'expérimentation animale a montré des effets mutagènes et tératogènes.

<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>OSHA</b>	VERT SOLIDE (Poudre) n'est pas inscrit(e).
	<b>NTP</b>	VERT SOLIDE (Poudre) n'est pas inscrit(e).
	<b>CIRC</b>	VERT SOLIDE (Poudre) est listé(e) dans le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour les humains).
	<b>Proposition 65 de la Californie</b>	Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction.
<b>INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>		Pas disponible
<b>TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR</b>		Pas disponible
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE</b>		Pas disponible
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE</b>		Pas disponible
<b>DANGER PAR ASPIRATION</b>		Pas disponible
<b>SIGNES ET LES SYMPTÔMES D'EXPOSITION</b>		Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.
<b>EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ</b>	<b>Inhalation</b>	Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
	<b>Ingestion</b>	Peut-être nocif si ingéré. Peut causer une irritation du système digestif.
	<b>Peau</b>	Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut causer une irritation cutanée.
	<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation oculaire.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ</b>	CE50: 48 Hr: Daphnia magna: (mg/L): N'est pas disponible CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible CI50: 72 Hr: Algues: (mg/L): N'est pas disponible
<b>PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ</b>	Pas disponible
<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION</b>	Log Pow: -5.420
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL</b>	Soluble dans l'eau.
<b>AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES</b>	Pas disponible Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.
--------------------------------	---

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>ÉTATS-UNIS ET CANADA</b>	
<b>NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU</b>	Produit non dangereux
<b>NUMÉRO ONU</b>	Ne s'applique pas
<b>CLASSE</b>	Ne s'applique pas
<b>GROUPE D'EMBALLAGE</b>	Ne s'applique pas

**AUSTRALIE**
**NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU** Produit non dangereux

**NUMÉRO ONU** Ne s'applique pas

**CLASSE** Ne s'applique pas

**GROUPE D'EMBALLAGE** Ne s'applique pas

**HAZCHEM**
**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** Pas disponible

**INFORMATIONS D'EXPÉDITION SPÉCIALES** Ne s'applique pas

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
VERT SOLIDE (Poudre) 2353-45-9	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	X	N/L	N/L

N/L = Not Listed; X = Listed

**RÈGLEMENTS AUSTRALIENS**

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illicites
VERT SOLIDE (Poudre) 2353-45-9	Pas listé	Pas listé	Pas listé

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**
**RÉFÉRENCES**
**ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

Disponibles sur demande

**CAS** - Chemical Abstract Service; **SGH** - Système Général Harmonisé; OSHA - Occupational Safety & Health Administration des É-U; PEL - Limite d'exposition permmissible; **HSIS** - Système d'information sur les substances dangereuses; **STEL** - Limite d'exposition de courte durée; **AIHA** - American Industrial Hygiene Association; **WEEL** - Valeur limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **LD50** - Dose létale, 50%; **CIRC** - Centre International de Recherche sur le Cancer; **NTP** - National Toxicology Program; **SIMDUT** - Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **SARA** - Superfund Amendments and Reauthorization Act; **EPA** - Agence de Protection Environnementale; **CERCLA** - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **HMIS** - Système d'information sur les matériaux dangereux; NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health; MSHA - Mine Safety and Health Administration; **TWA** - Moyenne pondérée dans le temps ; ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; IDHL - Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; TLV - Valeur de seuil limite; HSE - Health and Safety Executive; REL - Limite d'exposition recommandée

**DERNIÈRE RÉVISION**

09/2015

**REMPPLACE**

01/2013

## AVERTISSEMENT

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA<sup>®</sup> ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.